

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE du Conseil municipal de DIEPPE

le 11 décembre 2017
19 h 00
Hôtel de ville de Dieppe

ORDRE DU JOUR

	Pages
1. Bienvenue et annonces par le maire	
2. Mot d'ouverture	
3. Appel à l'ordre	
4. Confirmation du quorum par le secrétaire	
5. Déclaration de conflit d'intérêts	
6. Adoption de l'ordre du jour	
7. Présentations, requêtes et pétitions	
7.1 Demandes de renseignements des membres du conseil - Service régional de Codioc de la GRC	
8. Questions du public	
9. Adoption des procès-verbaux	
9.1 Réunion ordinaire du conseil tenue le 27 novembre 2017	7 - 12
10. Motions (mémoires) et nominations	
10.1 Culture, loisirs et vie communautaire	
10.1.1 Remise de fonds – Comité des aînés de Dieppe	13 - 16
10.2 Expansion Dieppe	
10.2.1 Vente - portion de la rue Benjamin	17 - 22

10.3	Finances	
10.3.1	Transferts de fonds et engagements	23 - 26
10.3.1.1	Transfert de fonds - Fonds de réserve de fonctionnement général	27 - 28
10.3.1.2	Transfert de fonds - Fonds de réserve d'immobilisation général	29 - 30
10.3.1.3	Transfert de fonds - Fonds de réserve de fonctionnement des services d'eau et d'égout	31 - 32
10.3.1.4	Transfert de fonds - Fonds de réserve d'immobilisation des services d'eau et d'égout	33 - 34
10.3.1.5	Engagements - divers fonds de réserve	35 - 38
10.3.2	Budget du Fonds de fonctionnement général de 2018 et Budget du Fonds de fonctionnement du service d'eau et d'égout de 2018	39 - 66
10.3.2.1	Budget du Fonds de fonctionnement général de 2018	67 - 68
10.3.2.2	Budget du Fonds de fonctionnement des services d'eau et d'égout de 2018	69 - 70
10.3.3	Programme des travaux d'immobilisation de 2018	71 - 81
10.3.3.1	Programme des travaux d'immobilisation de 2018 - Demande d'emprunt	82 - 85
10.3.3.2	Programme des travaux d'immobilisation de 2018 - liste des projets	86 - 87
10.3.4	Autorisation de signature – entente de recouvrement des frais – Commission des eaux usées du Grand Moncton	88 - 102
10.4	Ingénierie	
10.4.1	Approbation d'installation – système autonome d'évacuation et d'épuration des eaux usées – 644, ch. LeBlanc	103 - 108
10.4.2	Fixer date - audience publique - fermeture permanente - rue Gaspé (portion)	109 - 117
10.5	Planification et développement	
10.5.1	Fixer date – audience publique – demande de rezonage – rue Amirault - Les Immobiliers Paumar Inc.	118 - 131

10.6 Administration

**10.6.1 Ratification de directive – achat de terrains – NIDs 00928366
et 01070770**

132 - 134

11. Arrêtés municipaux

12. Avis de motion

13. Demandes de renseignements et annonces des membres du conseil

14. Levée de la réunion

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.1.1
Titre: Remise de fonds – Comité des aînés de Dieppe
Date: le 11 décembre 2017

Que le conseil autorise la remise de fonds au montant de 9 000 \$ du compte no 7-4-20-12-8910 (Fonds de réserve de fonctionnement général) au Comité des aînés de Dieppe.

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.2.1
Titre: Vente - portion de la rue Benjamin
Date: le 11 décembre 2017

Que le conseil approuve la vente d'une portion de la rue Benjamin identifiée comme Parcelle A à *Maritime Cleaning Specialists Ltd.*, au montant de 10 000 \$ (plus TVH).

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.3.1.1
Titre: Transfert de fonds - Fonds de réserve de fonctionnement général
Date: le 11 décembre 2017

Que le conseil autorise un transfert d'une somme de 179 000 \$ du Fonds de fonctionnement général au Fonds de réserve de fonctionnement général.

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.3.1.2
Titre: Transfert de fonds - Fonds de réserve d'immobilisation général
Date: le 11 décembre 2017

Que le conseil autorise un transfert d'une somme de 5 194 000 \$ du Fonds de fonctionnement général au Fonds de réserve d'immobilisation général.

Que le conseil autorise un transfert d'une somme de 45 000 \$ du Fonds d'immobilisation général au Fonds de réserve d'immobilisation général.

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.3.1.3
Titre: Transfert de fonds - Fonds de réserve de fonctionnement des services d'eau et d'égout
Date: le 11 décembre 2017

Que le conseil autorise un transfert d'une somme de 125 000 \$ du Fonds de réserve de fonctionnement des services d'eau et d'égout au Fonds de fonctionnement des services d'eau et d'égout.

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.3.1.4
Titre: Transfert de fonds - Fonds de réserve d'immobilisation des services d'eau et d'égout
Date: le 11 décembre 2017

Que le conseil autorise un transfert d'une somme de 666 000 \$ du Fonds de fonctionnement des services d'eau et d'égout au Fonds de réserve d'immobilisation des services d'eau et d'égout.

Que le conseil autorise un transfert d'une somme de 401 000 \$ du Fonds d'immobilisation des services d'eau et d'égout au Fonds de réserve d'immobilisation des services d'eau et d'égout.

Que le conseil autorise un transfert d'une somme de 22 000 \$ du Fonds de réserve d'immobilisation des services d'eau et d'égout au Fonds d'immobilisation des services d'eau et d'égout.

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.3.1.5
Titre: Engagements - divers fonds de réserve
Date: le 11 décembre 2017

Que le conseil autorise les engagements suivants des fonds de réserve suivants :

Fonds de réserve de fonctionnement général - compte no 7-4-20-12-8910

1. Mesures d'urgence - 235 000 \$
2. Enlèvement de la neige - 400 000 \$
3. Programme de rénovation des bâtiments - 324 000 \$
4. Programme d'équipement - travaux publics - 22 000 \$
5. Programme d'équipement - installations récréatives - 33 000 \$
6. Programme d'équipement - technologies de l'information (TI) - 26 000 \$
7. Ingénierie - plan global de circulation (2040) - 51 000 \$
8. Ingénierie - réparation du stationnement - hôtel de ville - 40 000 \$
9. Ingénierie - afficheur de vitesse - 6 500 \$
10. Ingénierie - déplacement de fils électriques - rue Champlain - 250 000 \$
11. Ingénierie - concept accès à la rivière Petitcodiac - 22 500 \$
12. Performance organisationnelle - budget participatif - 70 000 \$
13. Finances - réclamations potentielles - 25 000 \$
14. Finances - logiciel - budgets - 80 000 \$
15. Administration - programme d'incitatifs - centre-ville - 175 000 \$
16. Administration - Jeux de la Francophonie - 250 000 \$
17. TI - dépenses imprévues - 29 000 \$
18. TI - Ludik - 30 500 \$
19. TI - formation - 7 000 \$
20. TI - achat de logiciel - feuilles de temps automatisées - 20 000 \$
21. Planification et développement - projet SAUVÉR - AFMNB - 43 000 \$
22. Secrétaire municipal - maintenance de logiciel - Laserfiche - 10 000 \$
23. Secrétaire municipal - gestion des documents - logiciel - 14 500 \$
24. Loisirs - achat d'oeuvre d'art - 50 000 \$
25. Loisirs - projet du 15 août 2019 - 75 000 \$
26. Loisirs - projet de livre du 60e - 9 000 \$
27. Loisirs - rénovations - terrains de tennis - 14 000 \$

- 28. Communications - enseigne de bienvenue - aéroport - 30 000 \$
- 29. Transports - récepteur mobile à remplacer en 2018 - 28 000 \$

Fonds de réserve de fonctionnement des services d'eau et d'égout - compte no 7-4-20-12-8930

- 1. Programme d'équipement - TI - 20 000 \$
- 2. Réclamations potentielles - 25 000 \$
- 3. Finances - logiciel - budgets - 33 000 \$
- 4. TI - dépenses imprévues - 11 000 \$
- 5. Secrétaire municipal - gestion des documents - logiciel - 8 000 \$
- 6. Besoins opérationnels futurs (à déterminer) - 250 000 \$
- 7. Transports - égouts sanitaires - ruelle Andréa - 60 000 \$

Fonds de réserve d'immobilisation général - compte no 7-4-20-12-8920

- 1. Programme de véhicules - Service d'incendie - 110 000 \$
- 2. Programme d'équipement - Service des travaux publics - 648 000 \$
- 3. Programme d'équipement - Service culture, loisirs et vie communautaire - 430 000 \$
- 4. Programme de rénovation des bâtiments - 158 000 \$
- 5. Programme de remplacement des autobus - 655 000 \$
- 6. Achat de terrains futurs - 640 000 \$
- 7. Projets d'immobilisation - en cours - 3 433 175 \$
- 8. Projets d'immobilisation - terminés - 860 000 \$
- 9. Projets d'immobilisation - financement 2018 - 1 621 000 \$

Fonds de réserve d'immobilisation des services d'eau et d'égout - compte no 7-4-20-12-8940

- 1. Programme d'équipement - Service des travaux publics - 284 000 \$
- 2. Projets d'immobilisation - en cours - 923 000 \$
- 3. Projets d'immobilisation - terminés - 552 000 \$
- 4. Projets d'immobilisation - financement 2018 - 1 650 000 \$

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.3.2.1
Titre: Budget du Fonds de fonctionnement général de 2018
Date: le 11 décembre 2017

Que le conseil accepte que la somme de 54 069 486 \$ soit le budget total de la municipalité, que la somme de 49 377 446 \$ soit le mandat de la municipalité pour l'année suivante et que le taux d'imposition soit de 1,6295 \$ pour Dieppe et de 1,1443 \$ pour Dieppe - Outside/Extérieur; et

Que le conseil ordonne et prescrive que le mandat soit prélevé par le ministre des Gouvernements locaux sur l'évaluation des propriétés immobilières qui sont imposables en vertu de la *Loi sur l'évaluation* et qui se trouvent dans le territoire de la municipalité de Dieppe.

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.3.2.2
Titre: Budget du Fonds de fonctionnement des services d'eau et d'égout de 2018
Date: le 11 décembre 2017

Que le Fonds de fonctionnement des services d'eau et d'égout pour l'année 2018 soit approuvé comme suit :

7 354 755 \$ - service d'eau
5 287 398 \$ - service d'égout

Que, conformément à l'Arrêté concernant les réseaux d'eau et d'égout, le taux unitaire pour l'usage de ces services en 2018 soit fixé à :

480,00 \$ - service d'eau
448,00 \$ - service d'égout

Que le tarif s'appliquant aux abonnés dotés d'un compteur d'eau soit fixé à 1,7305 \$ le mètre cube pour l'année 2018; et

Que le taux d'usage du service d'égout par les abonnés dotés d'un compteur d'eau pour l'année 2018 soit égal à un pourcentage du taux d'usage du service d'eau, ce pourcentage étant calculé en divisant le taux courant du service d'égout par le taux courant du service d'eau. Ce calcul nous donne un taux d'usage du service d'égout de 1,6151 \$ le mètre cube pour l'année 2018.

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.3.3.1
Titre: Programme des travaux d'immobilisation de 2018 - Demande d'emprunt
Date: le 11 décembre 2017

Que le conseil autorise qu'une demande d'emprunt au montant de 1 515 000 \$ soit soumise à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités en vue de financer les projets suivants :

Budget d'immobilisation général

Projets :

Services de l'administration générale

- Logiciels - 180 000 \$
- Achat de terrains - 300 000 \$

Services récréatifs et culturels

- Installations récréatives - 1 110 000 \$

Services relatifs aux transports

- Infrastructure - diverses rues - 8 627 000 \$

Total : 10 217 000 \$

Source de fonds :

- Budget de fonctionnement général de 2018 - 4 380 039 \$
- Emprunt de capitaux général - 1 515 000 \$
- Subvention - taxe sur l'essence de 2018 - 1 718 961 \$
- Réserve d'immobilisation générale - 2 603 000 \$

Total : 10 217 000 \$

Budget d'immobilisation des services d'eau et d'égout

Projets :

Services de l'administration générale:

- Logiciels - 70 000 \$

- Bâtiments - qualité de l'eau - 185 000 \$

Services de l'hygiène de l'environnement:

- Eau et égout - infrastructure - 2 600 000 \$

Total: 2 855 000 \$

Source de fonds :

- Budget de fonctionnement des services d'eau et d'égout de 2018 - 765 000 \$

- Réserve d'immobilisation d'eau et d'égout - 1 650 000 \$

- Contributions gouvernementales - 440 000 \$

Total : 2 855 000 \$

à un taux d'intérêt qui sera fixé par la commission pour une période maximale de 15 ans pour le budget d'immobilisation général et pour une période maximale de 20 ans pour le budget d'immobilisation des services d'eau et d'égout; et

Que le conseil autorise que la Ville de Dieppe fasse un emprunt provisoire au montant ne devant pas dépasser 1 515 000 \$ au taux d'intérêt préférentiel jusqu'à ce qu'un financement à long terme soit obtenu.

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.3.3.2
Titre: Programme des travaux d'immobilisation de 2018 - liste des projets
Date: le 11 décembre 2017

Que le conseil autorise les projets suivants dans le cadre du Programme des travaux d'immobilisation de 2018:

Budget d'immobilisation général

1. Réasphaltage - diverses rues (gestion de l'asphalte)
2. Achat de logiciels (bon de travail, gestion des loisirs)
3. Achats de terrains (stationnement - centre-ville)
4. Deux nouveaux sentiers (rue Belle-Forêt et ch. Melanson)
5. Remplacement - aréna Centenaire (contribution additionnelle)
6. Prolongement - rue du Collège
7. Plan et devis (feu de circulation - Amirault/Fox Creek, prolongement - rue Alain-Gillette, digue à Fox Creek)
8. Amélioration - stationnement - centre-ville
9. Reconstruction - rue Industrial

Budget d'immobilisation des services d'eau et d'égout

1. Amélioration - station de pompage Fox Creek
2. Bâtiments pour qualité de l'eau
3. Achat de logiciels (bon de travail)
4. Travaux d'infrastructure (reconstruction - rue Industrial et prolongement - rue du Collège)

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.3.4
Titre: Autorisation de signature – entente de recouvrement des frais –
Commission des eaux usées du Grand Moncton
Date: le 11 décembre 2017

Que le conseil autorise les signataires municipaux à signer l'entente intitulée : « Entente pour le recouvrement des frais engagés par la Commission » conclue entre la Ville de Dieppe, la Ville de Moncton, la Ville de Riverview et la Commission des eaux usées du Grand Moncton.

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.4.1
Titre: Approbation d'installation – système autonome d'évacuation et d'épuration des eaux usées – 644, ch. LeBlanc
Date: le 11 décembre 2017

Que le conseil déclare que l'installation d'un système d'égout sanitaire municipal n'est pas nécessaire pour desservir la propriété identifiée sous le NID 70013537, située au 644, chemin LeBlanc, en vertu de l'alinéa 12(b)(ii) de l'Arrêté 82-25 intitulé « *Arrêté concernant les améliorations locales* ».

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.4.2
Titre: Fixer date - audience publique - fermeture permanente - rue Gaspé (portion)
Date: le 11 décembre 2017

Que le conseil fixe une audience publique le 8 janvier 2018 à 19 h à l'hôtel de ville de Dieppe en vue d'entendre et de considérer les objections et les commentaires relatifs au projet d'arrêté C-25 intitulé « *Arrêté autorisant la Ville de Dieppe à fermer de manière permanente une portion de la rue Gaspé* » lequel vise à autoriser la fermeture permanente à toute forme de circulation routière sur une portion de la rue Gaspé, identifiée sur la carte annexée au memorandum en date du 4 décembre 2017.

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.5.1
Titre: Fixer date – audience publique – demande de rezonage – rue Amirault
- Les Immobiliers Paumar Inc.
Date: le 11 décembre 2017

Que le Conseil fixe une audience publique le 22 janvier 2018 à 19 h à l'hôtel de ville de Dieppe, en vue d'entendre les objections à une modification proposée à la carte de zonage (*Arrêté de zonage Z-10(2017)*) relative au terrain portant le NID 70222492 situé sur la rue Amirault, afin de permettre un projet d'expansion du foyer de soins existant sur ledit terrain; et

Que le conseil demande l'avis écrit du *Comité consultatif en matière d'urbanisme* et prolonge le délai prévu sous l'article 66(3) de la *Loi sur l'urbanisme* au 21 février 2018.

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.6.1
Titre: Ratification de directive – achat de terrains – NIDs 00928366 et 01070770
Date: le 11 décembre 2017

Que le conseil autorise l'achat des propriétés identifiées sous les NIDs 00928366 et 01070770 de 650855 N.B. Inc. au coût de 26 760,00 \$, plus TVH et frais juridiques, et autorise en plus que cette dépense soit prélevée sur le compte no 3-3-35-58-7622 (Budget d'immobilisation général - achat de terrains).